



Akhbar

ElJeich

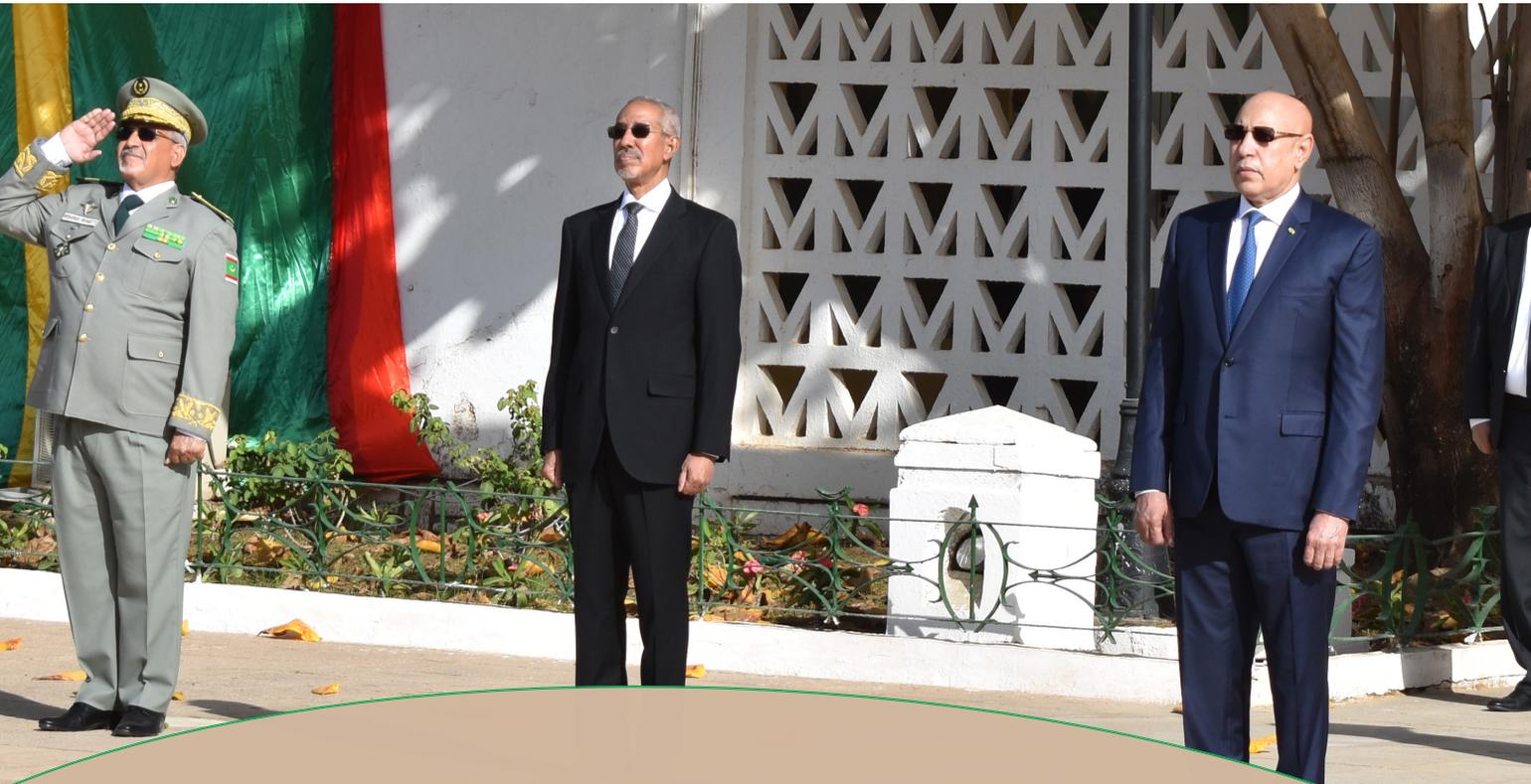
EDITION
SPÉCIALE

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée

Votre fenêtre sur l'Armée

6¹ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE: LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE LÉVÉE DES COULEURS.



Discours du Président de la république

Lutte contre la pandémie du covid 19



ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE



TOYOTA

CMDA S.A

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie

**LE LAND CRUISER PICK UP EST
LE MEILLEUR VÉHICULE
TOUT TERRAIN AU MONDE**



**Direction assistée, réservoir
supplémentaire, snorkel**

- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nm/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm³) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/mn : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

Contact:

Tél. (222) 45 25 47 30 - E-mail: cmda@elba.com

EDITORIAL

EMGA

D'IMPORTANTES EFFORTS DE MODERNISATION DE L'ARMÉE

□ L'armée Nationale vient de célébrer, à l'instar des autres composantes des Forces armées Nationales et de l'ensemble du peuple mauritanien, le 61^{ème} anniversaire de l'indépendance de notre pays. Un anniversaire qui intervient dans une situation marquée par les réalisations et progrès enregistrés par l'ensemble des composantes de l'Armée Nationale. Ces réalisations ont concerné les infrastructures de base, les équipements militaires et de Santé, ainsi que les moyens informatiques modernes. L'amélioration constante du niveau opérationnel des unités de combat figure également parmi ces réalisations. Sur le plan des infrastructures, le 4^{ème} Bureau de l'EMGA a pu réaliser, des Postes de commandement et des bâtiments (hangars, restaurants) à Nouakchott et dans bien d'autres places d'armes de l'intérieur du pays, notamment à Kiffa et à l'Académie Militaire Interarmes d'Atar. La Direction de l'informatique a développé le système informatique des armées pour en faire un outil alliant vitesse et sécurité. Pour sa part la Direction du Matériel a mis en place d'importants équipements et perfectionné les règles de maintenance afin d'améliorer constamment le niveau opérationnel des unités. Par ailleurs, l'EMGA a accordé une attention particulière au niveau opérationnel des unités de combat en adoptant une approche basée l'organisation de manœuvres et des exercices. Ainsi, au début de l'année 2021 l'EMGA a organisé la manœuvre « Zemmour

□ II » qui a constitué un cadre d'appli-

cation des techniques et procédés de combat conventionnel et asymétrique. « Zemmour II » sera suivi par l'exercice aéronaval « Bouclier des côtes » dont l'objectif était de préparer les unités à mieux faire face aux menaces de terrorisme, de piraterie maritime et à assurer la protection des ressources maritimes et le contrôle des eaux territoriales. Concernant la couverture sanitaire, la Direction des Services de Santé des Forces Armées et de Sécurité a pris un ensemble de mesures pour accompagner les efforts du Gouvernement visant à endiguer la pandémie de la Covid 19 qui sévit dans le pays depuis plus d'une année. Depuis le début de cette pandémie, des hôpitaux militaires de campagne ont été déployés pour assurer les soins et les examens de dépistage de la Covid 19. Ces mêmes structures participent encore à la campagne nationale de vaccination contre la Covid 19. Dans le but d'améliorer la couverture sanitaire, l'Hôpital Militaire a acquis une unité IRM et une unité de production d'oxygène. Cet établissement fournit de services de santé de qualité aux militaires et aux populations au même titre d'égalité. Les efforts de l'EMGA ont également englobé des mesures visant à améliorer le bien-être des militaires et leur accompagnement après la fin du service, ainsi que la prise en charge des enfants mineurs des martyrs des forces armées et de sécurité, notamment à travers la création de la Caisse de Solidarité et d'Entraide des Armées (CESA) qui leur permet un accès facile au crédit. □

Sommaire



dans ce numéro

3

Editorial

4 - 5

Sommaire

6 - 7

Discours du Président de la République

8 - 11

inauguration

12 - 20

lévée de couleurs

21

Info

26 - 29

Santé

31 - 30

32

Pub



61^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE.

LE CHEF DE L'ÉTAT

PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE LÈVÉE DES COULEURS.



● Discours du Président de la république

● Lutte contre la pandémie du covid 19

61



Directeur de Publication
Col Abdoullah Haddou Abdel Wedoud
Rédacteur en chef
Lt-col Sidi Mohamed o Hdeid
Secrétaire de Rédaction
Cne Youssouf Samba Camara
Rédacteurs
Cdt Malamine Coulybaly
Responsable Audiovisuel :
Photographes :
A/C Mamadou Oumar Sarr
A/C Taleb Ould N'dary
Adjt Brahim Ould Saleh
Adjt Ismail Ould Walaty

Adjt Ahmed Ould Messoud
Adjt Mohamed Bekaye Samake
Adjt Med Moustapha Amar
S/C Mahfoud O. T'feil
S/C. Mohamed O. Med Mahoud
Sergent Lom Mamadou Samba
Cal Abdoulaye Yero Sall
Salsie
Maitre Aida MBengue
Maquette /PAO
Maitre Aida MBengue
SGT LOM Mamadou Samba

Publicité- Annonces
Maitre Oumou Koultoum Bounena
Distribution
Adjt Med Deina Ould Zaid
DCRP@hotmail.fr
BP: 208 Tel: (00222) 45245881- 22415708

Discours du Président de la république prononcé à l'occasion du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale



« Au nom d'Allah le Clé Mes Chers concitoyens, Demain, nous célébrons, ensemble, le soixante et unième anniversaire de la fête nationale de l'indépendance, la fête de la fierté et de la gloire. L'indépendance de notre pays a constitué un événement décisif dans l'histoire de notre fier peuple, dont les racines ont été plantées par les héros de notre résistance nationale, et arrosées du sang des martyrs et de l'encre de luciole, jusqu'à ce qu'elles produisent la liberté et la souveraineté, sous les auspices d'un État moderne et indépendant. Pour cela, ils ont une reconnaissance permanente et une gratitude renouvelée à chaque vingt-huit novembre.

C'est le lieu pour moi de féliciter nos forces armées et nos forces de sécurité pour leurs efforts gigantesques dans la défense de l'indépendance et de la souveraineté du pays et dans la préservation de sa sécurité et de sa stabilité. En même temps, je salue tous les fils de notre peuple qui ont contribué, génération après génération, à la libération de notre pays et à la mise en place de l'État mauritanien moderne, en engageant sur la voie du développement et de la croissance.

L'accomplissement des sacrifices de tous ceux-ci nous oblige à raffermir constamment

Notre détermination et notre engagement afin de construire un pays prospère sur la base d'un développement global et durable.

En cela nous comptons, après Allah le Tout-Puissant, sur notre chère jeunesse. Car ce sont vous les jeunes qui êtes le cœur battant de notre nation et le pilier de son présent et de son avenir.

Je suis intimement convaincu que l'essor de notre pays demeure tributaire de notre capacité à vous offrir une éducation de qualité et une formation professionnelle efficace, de promouvoir votre accès au marché du travail et votre participation à la prise de décision à différents niveaux. C'est ainsi que nous saurons tirer le meilleur parti de vos énergies créatrices, en tant qu'acteurs authentiques en qui nous fondons l'espoir de réaliser nos aspirations au progrès et à la prospérité. Chers compatriotes,

Au cours de la période écoulée, nos efforts se sont concentrés sur la réalisation de la justice sociale en luttant contre la pauvreté, la précarité, l'injustice et l'exclusion, et sur la construction d'un développement global et durable. À cet égard, nous avons été en mesure d'accomplir de nombreuses et importantes réalisations.

Certes, le rythme d'exécution de certains projets n'est pas satisfaisant. Il est également vrai qu'il existe des lacunes et des difficultés à certains niveaux. Mais nous en sommes conscients, et nous travaillons à les corriger.

Le Président de la République, Son Excellence M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani

A cet effet, nous concentrerons notre attention sur l'instauration d'une bonne gouvernance et sur la lutte contre toutes les formes de corruption. La corruption, par sa nature, sape les piliers du développement, en gaspillant les ressources de l'État, en empêchant les projets d'atteindre leurs objectifs, en violant la justice distributive des richesses et en attendant aux règles de l'État de droit, ce qui affaiblit la confiance des individus en lui, et affecte le tissu social dans sa profondeur. Nous ne voulons pas que la lutte contre la corruption ne soit qu'un slogan, ou qu'elle se transforme, elle-même, en corruption, par la sélectivité, les règlements de comptes et l'atteinte à l'honneur des personnes sans présomption ni preuve. Nous voulons plutôt qu'il s'agisse d'un travail institutionnel efficace, par lequel les ressources de l'État sont préservées, et les corrupteurs sanctionnés conformément aux textes en vigueur. Ainsi, nous redoublerons d'efforts pour renforcer l'indépendance des autorités judiciaires et législatives, moderniser le code des marchés publics, ainsi qu'intensifier l'activité des organes de surveillance et de contrôle, par l'envoi de leurs équipes dans tous les établissements publics et secteurs ministériels. Nous nous pencherons, immédiatement, et chaque fois que nécessaire, sur les rapports qu'ils émettent et qui seront suivis d'effets immédiats.

Nous continuerons également à mettre l'accent sur la réforme de l'administration, car il n'est plus acceptable que notre administration ne soit pas plus proche du citoyen, plus à son écoute, et plus prête à lui répondre et à résoudre ses problèmes. Un citoyen doit pouvoir

effectuer ses démarches administratives avec souplesse et aisance, obtenir les éclaircissements dont il a besoin, accéder diligemment et dignement à ses droits, du seul fait de sa qualité de citoyen.

Citoyens, citoyennes,

Au cours des deux dernières années, nous avons œuvré sans relâche pour fournir une couverture de sécurité sociale aux classes vulnérables, à travers des plans et des programmes ambitieux, que nous avons constamment adaptés avec l'évolution des répercussions de la pandémie de Covid 19, afin de renforcer la résilience de nos citoyens face à la pandémie.

Ainsi, par exemple, plus d'un million trois cents mille personnes ont bénéficié d'un soutien direct alimentaire et financier, et cent mille familles ont été intégrées au système de transfert monétaire direct. De même, il a été procédé à la distribution de plus de deux milliards d'ouguiyas dans le cadre des différentes opérations du programme Tekavoul, en plus de l'octroi d'une assurance maladie complète à cent mille familles pauvres, soit environ six cent vingt mille personnes.

Parallèlement, des actions ont été conduites pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens face à la vague de hausse des prix. Cette hausse est consécutive à des facteurs qui ne peuvent être contrôlés ou prédits, tels que la hausse des prix des denrées alimentaires et des coûts de transport international.

En dépit de cette situation, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens grâce à l'approvisionnement régulier des magasins de d'alimentation, assurer la régulation du marché et empêcher diverses formes de spéculation et de monopole grâce à une centrale d'achat et d'approvisionnement, récemment mise en place.

Nous sommes conscients que la sécurité alimentaire constitue un enjeu décisif de souveraineté, et qu'il est inévitable pour nous d'atteindre l'autosuffisance, au moins en denrées alimentaires de base. Par conséquent, plus de six mille hectares de zones agricoles ont été récemment aménagés et réhabilités, et sept mille autres hectares sont en cours de d'aménagement.

A ces superficies s'ajoutent deux mille hectares déjà aménagés et quinze mille hectares en cours d'aménagement par le secteur privé. De plus, soixante barrages et vingt-deux ouvrages de retenue d'eau ont été construits, six cent cinquante-cinq kilomètres linéaires de clôture réalisés, au moment où les agriculteurs ont reçu des intrants agricoles, un soutien a été apporté aux agriculteurs affectés par les aléas, et 1 500 charrues ont été distribuées. Le programme de développement des oasis s'est poursuivi et plus de huit mille hectares dédiés à la culture maraîchère ont été aménagés. Nous avons également œuvré au développement de notre élevage. A l'effet de promouvoir ce secteur, nous avons créé un département ministériel et lancé de vastes programmes de construction de parcs de vaccination animale, d'abattoirs, de marchés à bétail et d'unités de transformation laitière, afin d'intégrer cette importante filière dans le circuit économique et de développer sa valeur ajoutée. Nous avons également pris des mesures préventives pour protéger les éleveurs des répercussions négatives du déficit pluviométrique de cette année sur le couvert végétal.

Afin de résorber le chômage des jeunes, la formation professionnelle a été renforcée par la création de nouvelles institutions de formation, l'organisation de nombreuses formations, la création de dizaines de milliers d'emplois dans les secteurs public et privé, et la financement de centaines de projets pour les

jeunes dans les différentes wilayas, en plus du lancement de la deuxième phase d'un programme élargi visant à créer neuf mille emplois en partenariat avec le secteur privé.

Pour renforcer la participation des femmes à la vie active et leur inclusion dans le cycle économique, de nombreuses coopératives et petites entreprises ont été financées au profit de six mille femmes, et cinq mille parcelles de terrain ont été allouées à la construction de logements sociaux au profit de familles vulnérables. Le pilier du développement étant par essence la promotion des ressources humaines, nous nous sommes attelé à renforcer notre système éducatif en élargissant l'offre, en élevant le niveau de qualité de l'éducation et en améliorant fondamentalement les conditions des enseignants. La création du Conseil national de l'éducation et le lancement du processus de concertation sur la réforme du système éducatif ont constitué un tournant important dans le cadre de la réforme à laquelle nous aspirons tous.

Nous avons également travaillé à développer notre système de santé et à fournir les vaccins nécessaires pour vacciner nos citoyens les plus vulnérables. Cela a renforcé notre capacité à faire face à la pandémie et à prendre en charge les malades de manière appropriée. Parallèlement à ces actions, il a été procédé au lancement de plusieurs grands projets pour favoriser l'accès régulier des citoyens aux services de base de qualité, tels que l'eau et l'électricité.

Au cours de l'année écoulée, cent quarante-cinq réseaux d'eau ont été achevés, deux cent soixante-cinq puits artésiens ont été forés et cent quatre-vingt-quinze puits ont été dotés d'équipements à énergie solaire. Ces installations d'eau ont coûté environ onze milliards d'ouguiyas anciennes et ont profité à quatre cent quarante-sept villages dans les différentes wilayas du pays.

Le système de production et de



distribution d'énergie de notre pays a également été amélioré grâce à la poursuite des travaux d'extension des réseaux dans une centaine de villes, et la construction des lignes à haute tension pour relier Nouakchott à Nouadhibou, Nouakchott et Zouerate, Nouakchott avec le la République sœur du Sénégal, en plus des réseaux basse et moyenne tension dans les régions de l'est et du sud.

Des travaux sont en cours pour réorganiser la Société mauritanienne d'électricité afin de compléter la séparation entre les fonctions de production, de transport, de distribution et de commercialisation, d'une manière qui améliore les programmes d'éclairage et étend et intensifie les réseaux dans les villes et les zones rurales. Toutes ces réalisations et d'autres, qu'il serait fastidieux de citer ici, ont été accomplies dans

une atmosphère politique apaisée et responsable, que nous avons tenu à assurer dès les premiers instants, en nous ouvrant à toutes les sphères de notre scène politique et sociétale, et en échangeant avec elles sur les grandes questions nationales. La préparation en cours du lancement d'une concertation nationale inclusive, dans laquelle personne n'est exclu, et aucun sujet n'est tabou, préfigure de l'ancrage progressif chez nous de la tradition d'ouverture et de concertation responsable, et comme une approche fondamentale de gestion des affaires publiques.

Chers compatriotes,

Hier, j'ai su compter sur vous pour la réussite de notre vision d'avenir pour ce pays, et vous ne m'avez pas déçu. Aujourd'hui, je compte sur vous, encore une fois, pour la traduire en réalité tangible, afin de construire ensemble la patrie que nous voulons tous : une patrie où il n'y a ni précarité ni exclusion, la patrie de la liberté, de la dignité et du développement global et durable. Longue vie à vous

Vive la Mauritanie libre, sûre et prospère.

Que la paix et la miséricorde d'Allah soient sur vous ».

Nomination d'un Chef d'État-major général des armées



Le Président de la République a rendu public, mercredi, un décret nommant un Chef d'État-major général des armées. Par décret en date de ce jour, le Général Moktar Ould « Bella, est nommé Chef d'État-major général des armées.

LE CHEF DE L'ÉTAT

PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE LÉVÉE DES COULEURS.

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a présidé, dimanche matin au palais présidentiel, la cérémonie de levée de couleurs, dans le cadre de la commémoration du 61^{ème} anniversaire de l'Indépendance nationale.



La cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. Mohamed Bilal Messoud, du président de l'Assemblée nationale, M. Cheikh Ould Baya, du président du conseil constitutionnel, M. Diallo Mamadou Bathia, du chef de file de l'opposition démocratique, M. Ibrahim Ould Bekay, de l'ancien Président, M. Mohamed Khouna Ould Haidala, de certains anciens premiers ministres, du wali de Nouakchott-ouest, de la présidente du conseil régional de Nouakchott, des membres du gouvernement, les présidents des institutions constitutionnelles, des chefs d'état-major des forces armées et de sécurité, des anciens chefs d'état-major, des représentants des formations politiques et syndicales, du corps diplomatique, des représentants des organisations internationales accrédités en Mauritanie, des attachés militaires des ambassades à Nouakchott et des hautes personnalités de l'Etat.

Le Président de la République a passé en revue, en compagnie du ministre de la Défense nationale et du chef d'état-major général des armées, des détachements de l'armée de terre, de la marine et de l'air, de la gendarmerie nationale, de la garde nationale et de la fanfare militaire venus rendre les honneurs avant de saluer les officiers supérieurs des forces armées et de sécurité.

Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a, par la suite, salué le ministre secrétaire général de la présidence de la République, les membres du gouvernement, les présidents des institutions constitutionnelles, les chefs d'état-major des forces armées et de sécurité, les officiers supérieurs et les hautes personnalités de l'Etat.

Le Président de la République a ensuite suivi la levée de couleurs avant de décorer de la médaille de:

- Commandeur de l'ordre du mérite national Général de brigade, Mohamed Baba Ahmed, chef d'état-major de la garde nationale adjoint
- D'officier de l'ordre du mérite national Général de brigade Mohamed Vall Mayif, chef d'état-major de la gendarmerie nationale adjoint
- D'officier de l'ordre du mérite national Général de brigade Mohamed Cheikh Boide, commandant forces spéciales/EMGA
- Médecin général de brigade, Ahmed Sidi Ely bouha, ancien directeur de l'hôpital militaire
- Colonel Sid'Ahmed Lek-hal, commandant 3ème groupement de gendarmerie monbile
- Défunt Mohameden Bah Hamed, représenté par Ahmed Mohameden dit Bahd'funt Camara Saydou Boubou, représenté par Fatou Mata Camara Saydou Camara
- De chevalier de l'ordre du mérite national M. Mohamed Sidi Malick, vice-président de la cour suprême



M. Ngame Yahya, ancien ambassadeur
 Colonel Mohamed M'barek Hemeidi, adjoint inspecteur general des forces armées et de sécurité
 Inspecteur central sidi mohamed mohamed sidi Mactar, chef de bureau des douanes de Nouakchott/port
 M. Idrissa Amadou Niang, directeur de la dette extérieure
 M. Cheikhna Ould Idoumou, président de la commission des concours
 Défunt Mohamed El Moustapha Ould Beder dine, représenté par son fils Sidati Bedre Dine
 M. Ahled Abdelahy Moustapha, procureur de la république Nouakchott ouest
 Ingénieur Ahmed Mohamed Abba, directeur informatique (ministère des finances)
 Défunt Mohamed Ahmed Salem Salk, représenté par sa fille Hindou Mohamed Salek Bay Makha
 –De la reconnaissance nationale

M. Brahima Mouloud Salem, directeur de l'école Ethmane à M'bout
 M. Amed Ould Kharachi, directeur école Melgue/commune Aghoratt/Kiffa
 – Médaille d'honneur de la 3^{ème} classe
 Adjudant El Moctar Jeddou Sidi Baba, chef section mécanique garage gendarmerie
 Mme Aïchetou Ntelle Soueilem, femme de bureau au ministère de la santé
 M. Elemine Ould Bechir, chauffeur wilaya Trarza
 2^{ème} classe Ahmed Mohamed Khouiedem, groupe-ment de la sécurité présidentielle.

Médecin lieutenant-colonel, Habibetou Thiam, gynécologue à l'hôpital militaire
 Inspectrice Zoubeida Mint Hayine, chef service DPAF/DGSN
 Adjudant-chef Taleb Abdellahi, chef de service inform au ministère de la Défense nationale
 M. Djibril Amadou Diop, délégué régional Nouakchott ouest
 Défunte Naha Mohamed Lemine Seyidi, représentée par sa fille Rabab Kader Hachem
 M. Nagi Ould Moctar, chef service RAC Atar
 – Médaille d'honneur de la première classe
 Adjudant Mrayamou Mohamed Allaf cs logement/DIRCAB/état-major garde
 Infirmier d'état Bba M'barek M'barek
 – Médaille d'honneur de la deuxième classe
 Brigadier-chef police Oumar boubou, chef division DRS Tiris-Zemmour



Le ministre de la défense supervise la cérémonie commémorative du 61^{ème} anniversaire de la création des forces armées mauritaniennes



Le Ministre de la Défense Nationale Hanenna Ould Sidi a supervisé, jeudi 25 novembre à l'État-major général des armées la cérémonie de commémoration du 61^{ème} anniversaire de la création des Forces Armées Nationales le MDN était en compagnie du Ministre de l'interieur M.Ahmed Salem Ould Merzoug, et du Général de division Mohamed Bamba Meguet, Chef d'État-Major Général des Armées. Les ministres, en compagnie du Chef d'Etat-Major général des Armées, ont passé en revue des unités de l'Armée, de la gendarmerie et de la garde nationale venues rendre les honneurs, et ce avant de saluer les officiers supérieurs des armées et les attachés militaires accrédités dans notre pays.

Ils ont également salué les anciens Chefs d'État-Major général des armées, de la gendarmerie nationale et de la garde nationale ainsi que les présidents des associations des retraités des corps de l'armée, de la gendarmerie nationale et de la

garde nationale.

Dans le même contexte, la commémoration de l'anniversaire de la fondation de l'armée nationale a été célébrée sur l'ensemble du territoire national, notamment dans les différentes capitales régionales.



Inauguration des réalisations dans certaines formations militaires

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanenna Ould Sidi, accompagné du Général de division Mohamed Bamba Meguett, Chef d'État-major Général des Armées, a procédé, jeudi à Nouakchott, dans le cadre des activités commémoratives du 61^{eme} anniversaire de la fondation des forces armées Nationales, à l'inauguration des réalisations dans certaines formations militaires à Nouakchott.

Au niveau de l'Hôpital militaire, le ministre a inauguré un appareil pour l'imagerie médicale par résonance magnétique, un groupe électrogène et des centrales de production de fluides médicaux. Sur place, la délégation a suivi des explications sur les améliorations apportées au travail de cette formation militaires hospitalières.





Il s'agit d'un laboratoire d'établissement de confection et d'habillement. Cette structure est chargée de l'analyse technique des échantillons, têtes de séries et autres produits, de textiles, cuirs et matériaux divers pour l'habillement, le campement et le couchage. A l'entrée de l'établissement de confection de l'habillement (ECH), la délégation a été accueillie par le directeur général de cet établissement, colonel Taleb Ould Taleb, qui a présenté un exposé sur le nouveau laboratoire et l'atelier de fabrication des gilets de protection contre les balles.

Le ministre a, également, inauguré à l'école nationale de l'État-major un centre d'opérations et d'exercices militaires, un second pour la lecture et la documentation et un cercle d'officiers, construits suivant les normes en vigueur dans ce domaine. Sur place, la délégation a suivi des explications du commandant de l'école, colonel Sidi Mohamed Hamady, sur les répercussions positives attendues de ces structures.



Le MDN inaugure des infrastructures militaires au Tiris- Zemmour



Le Ministre de la Défense Nationale, M. Hanenna Ould Sidi a inauguré, vendredi 26 novembre, dans les moughataas de Zouerate et de F'Dérick deux installations de surveillance et d'information dans le cadre des festivités marquant le 61^{ème} anniversaire de la fête nationale de l'indépendance Nationale . Cette inauguration s'est déroulée en présence du wali du Tiris- Zemmour, M. Isselmou Ould Sidi et du général de division Mohamed Ould Hreitane, chef d'Etat-Major de l'Armée de l'air ainsi que du commandant de la deuxième région militaire, le général de Brigade Abba Ould Babti, La réalisation de ces deux installations militaires s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer l'institution militaire en la dotant d'équipements et des capacités nécessaires à l'accomplissement des missions qui lui sont confiées. Ces installations vitales, qui ont été construites conformément aux normes et technologies moderne , contribueront à augmenter les capacités et la précision du contrôle du trafic aérien et terrestre pour assurer les plus hauts niveaux de sécurité. Au cours de la cérémonie, le ministre a pu suivre des explications détaillées concernant ces installations et leurs missions.

L'inauguration a eu lieu en présence des Hakems des moughataas de Zouerate et de F'dérick, des élus et des autorités administratives en plus d'autres responsables de la Wilaya.





Le MDN inaugure d'importantes installations militaires à Lemreye

Dans le cadre de l'exécution du plan quinquennal visant à améliorer le cadre de vie et à relever le niveau opérationnel des unités de l'Armée Nationale, le ministre de la Défense nationale, M. Hanenna Ould Sidi, a inauguré, dimanche 12 décembre, d'importantes installations dans la base militaire de Limreya.



Il s'agit des hangars pour avions, d'une piste d'atterrissage, équipée des moyens techniques modernes, et d'une centrale solaire permettant à la base de s'alimenter en énergie électrique, et de ne plus dépendre des groupes électrogènes, qui deviendront une source d'énergie secondaire.



Le ministre a inauguré, également, un centre secondaire de commandement, de contrôle et des données; qui s'appuie, dans son fonctionnement sur des radars de surveillance permettant la détection, de nuit, de mouvements des personnes de véhicules légers et lourds à partir différentes distances.



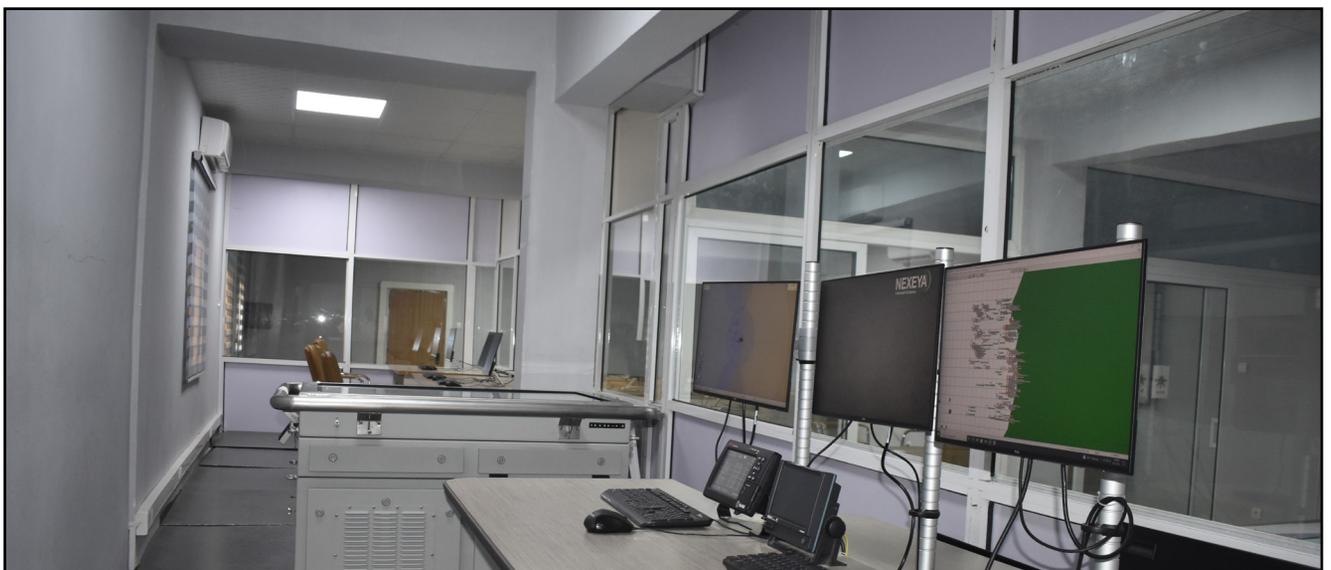
Au cours de ces inaugurations, le ministre était accompagné du Général de Brigade Mohamed Vall Rayes, Directeur du matériel, du Général Hamady Ould Ely Mouloud, Chef du 2ème Bureau de l'EM-GA et du colonel Abdallah El Moctar Divouatine, chef du bureau de planification des opérations. La délégation a été accueillie par le général de Brigade Mohamed Ould Hreitani, Chef d'État-Major l'Armée de l'Air.

Le CEMGA inaugure des structures militaires

Le Chef d'État-major des armées, Général de Division Mohamed Bamba Me-guett, a procédé, jeudi 25 novembre, à Nouakchott, à l'inauguration de cer-taines structures militaires dans le cadre des activités commémoratives du 61^e anniversaire de la fondation des forces armées mauritaniennes, qui corres-pond au 25 novembre de chaque année.

Il s'agit d'un centre des opérations maritimes, relevant de l'État-major de la marine nationale. Cette structure est chargée de la planification des opérations maritimes, de la gestion des catastrophes, du sauvetage maritime, du suivi et du contrôle des bateaux militaires et civils, tout comme il serve de liaison intermédiaire entre les unités militaires opérant dans la mer et l'État-major de la marine nationale et celui des armées.

Sur place, le Chef d'État-major des armées a fait le tour du centre et suivi un film photographique sur les travaux d'entretien du bateau Arguine dans le port multifonctionnel de N'Diogo.



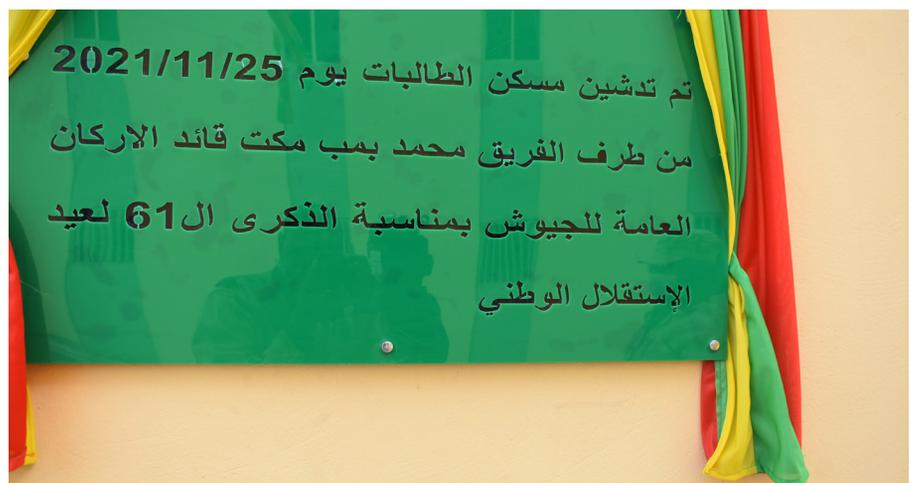
A cette occasion, le Chef d'État-Major de la marine, le Contre-Amiral Mohamed Ould Cheikhna ould Taleb Moustaph, a précisé que la création du centre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser la marine nationale et à lui donner les moyens d'accomplir sa mission convenablement.



Au niveau de la direction sportive, le Chef d'État-major des armées a inauguré un stade, et constaté le déroulement des travaux de construction d'un hôtel dans la même institution.

Le Chef d'État-Major des Armées a, également, inauguré au niveau du complexe polytechnique un hôtel pour la résidence des étudiants et un centre des œuvres universitaires, équipés des moyens sophistiqués.

Au lycée technique, le général de division Mohamed Bamba Meguet a inauguré un complexe de deux étages pour le logement des élèves, la réhabilitation de la façade de l'établissement, une salle de repos pour professeurs, un mess des sous-officiers, une cafétéria et une salle de surveillance électronique.



un bloc d'hébergement pour filles à l'Ecole Polytechnique, un Stade à la Direction des Sports des Armées en plus d'un foyer et des salles de cours au Lycée Militaire.

Au cours de ces différentes étapes, le CEMGA était accompagné de chefs de bureaux et de Direction de l'EMGA.

Le CEMGA inaugure de nouveau bâtiment à l'AMIA

Le Général de Division Mohamed Bemba Me-guett a procédé, mardi 7 décembre 2021, à l'inau-guration de quatre blocs d'hébergement de stagiaires à l'Académie Militaire Interarmes d'Atar (AMIA) d'une capacité d'accueil 300 personnes avec 192 chambres individuelles et collectives. Ces blocs d'habitations destinés à l'hébergement des stagiaires des cours de perfectionnement et d'ap-plication leur permettront de bénéficier de conditions d'habitation confortable conformes aux standards conventionnels. Ces blocs contribueront également à l'amélioration qualitative et quantitative des structures d'accueil de cet établis-sement devenu une académie.



Le CEMGAA inaugure des installations militaires au 2ème BC

Le général de division Mokhtar Bolla Chaabane, Chef d'état-Major Général Adjoint des armées a inauguré, vendredi, 26 novembre à Jreida, des structures militaire du 2ème BC.

Ces structures comprennent, des bureaux de commandement, une infirmerie et une mosquée. A son arrivée au 2ème BC, le CEMGAA a été accueilli par le Général de Brigade Mohamed Ould Cheïkh Ould Boidde, chef d'Etat-Major des Forces spéciales et le Colonel Hammada Old Khattar Sidi Abdoullah commandant du 2ème BC.

Le CEMGAA était accompagné du Général Seydou Samba Dia Chef du 4ème Bureau de l'EMGA.



Le CEMGAA inaugure de nouvelles structures de la Direction du Matériel



Le Général de division Mokhtar Bolla Chaabane, Chef d'état-Major Général Adjoint des Armées, a inauguré, jeudi 25 novembre, à l'Etablissement Central de Réparation du Matériel (ECRGM) deux nouveaux hangars.

Ces deux structures sont destinées au stockage des pièces détachées des véhicules lourd et légers, ainsi qu'à la base logistique de l'Armée Nationale. Le CEMGAA a été accueilli par le Colonel Mohamed Vall Ould Mohamed Fadel Directeur de l'ECRGM.

Le CEMGAA inaugure de nouvelles infrastructures

Dans le cadre des festivités commémoratives du 61^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le général de Division Moktar Bolle Chaâbane, Chef d'Etat-Major Général des Armées Adjoint a inauguré, jeudi 2 décembre 2021, les locaux du Bataillon de Train nouvellement créé chargé du transport des personnels et du matériel des Forces Armées.

Ces locaux construits sur une superficie de 1000 m² comprennent des hangars pour le stockage du matériel et des bâtiments destinés au Poste de Commandement du Bataillon.



Dans la même journée, le CEMGAA a inauguré des bâtiments de la Reserve centrale du Matériel comprenant des hangars pour la maintenance du matériel et des locaux administratifs.

Au cours de ces différentes étapes, le CEMGAA était accompagné du Général de Brigade Mohamed Val Taghiyallah Rayess Directeur du Matériel, du Contre-Amiral Seyed Benaouf chef du 3^{ème} Bureau de l'EMGA et du Général de Brigade Seydou Amadou Dia Chef du 4^{ème} Bureau de l'EMGA.



Le MDN reçoit :

l'ambassadeur d'Afrique du Sud

Le Ministre de la Défense, M. Hanenaould Sidi a reçu, Le 04 /11/2021, SEM. Peter Goosen Ambassadeur d'Afrique du Sud accrédité en Mauritanie. La rencontre qui s'est déroulée en présence du Général de Brigade Cheikh Diallo Secrétaire Général du MDN a permis de discuter de questions relatives aux relations de coopération entre les deux pays, notamment en matière de Défense.



un haut responsable militaire espagnol

Le Ministre de la Défense, M. Hanenaould Sidi a reçu, le 4 novembre, à Nouakchott le Général Alphonso Garcia (vérifier le nom) chargé de la Diplomatie de la Défense au Ministère espagnol de la Défense. Au cours de cette rencontre, il a été question des relations de coopération existantes entre notre pays et le Royaume d'Espagne, ainsi que des moyens de les développer davantage.



le MDN reçoit le Chef de la Minusma



Le Ministre de la Défense, M. Hanenaould Sidi a reçu, le 8 novembre, M. Kassem Wane, Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies au Mali, Chef de la Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la paix au Mali « MINUSMA ». La rencontre, qui s'est déroulée en présence du Général de Brigade Secrétaire Général du Ministère de la défense et de la délégation accompagnant le responsable onusien, a permis d'évoquer des questions relatives à la coopération entre notre pays et la MINUSMA pour consolider la paix et la sécurité dans la sousregion.

le Représentant spéciale de l'UE au Sahel

Le Ministre de la Défense M. Hanenna ould Sidi a reçu, lundi 9 novembre, dans son bureau à Nouakchott, SE Mme Emanuela Claudia Del Re, Représentante spéciale de l'Union européenne au Sahel.

L'audience, qui s'est déroulée en présence du Général Cheikh Diallo, a permis d'évoquer des questions liées à la coopération militaire entre les deux pays, notamment en matière de Défense.



l'Ambassadeur de France



Le Ministre de la Défense M. Hanenna ould Sidi,, a reçu, le 10 novembre, à Nouakchott, l'Ambassadeur de France en Mauritanie M. Robert Moulié. L'ambassadeur de France était accompagné du Général Thierry Marchand, Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense au Ministère français des Affaires Etrangères. La rencontre a permis d'évoquer des questions liées à la coopération sécuritaire entre les deux pays amis.

le CEMGA reçoit

Un haut responsable militaire français

Le Général de Division Mohamed Bamba Me-guett, Chef d'État-Major Général des Armées a reçu, jeudi 8 novembre, dans son bureau, le Général Thierry Marchand, Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense au sein du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence du Général Moktar Bollé Caâbane, Chef d'État-Major Général des Armées Adjoint, a permis d'évoquer des questions relatives à la coopération militaires entre les armée mauritanienne et française.



Le CEMGA reçoit :

Le général de Division Mohamed Bamba Meguett, Chef d'Etat-Major Général des Armées a reçu, le 08 novembre 2021, M. Kassem Wane, Représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies au Mali, Chef de la Mission multidimensionnelle des Nations Unies pour la stabilisation du Mali « MINUSMA ».

Au cours de cette rencontre, les discussions ont porté sur les relations de coopération entre l'Armée Nationale et la MINUSMA.

L'audience s'est déroulée en présence du Contre-Amiral Ahmed Seyed Benaouf, Chef du 3^{ème} Bureau de l'EMGA et du Général de Brigade Seydou Samba Dia Chef du 4^{ème} Bureau de l'EMGA.

Le responsable onusien était accompagné d'une importante délégation.

le Chef de la MINUSMA



l'Attaché militaire tunisien



Le général de Division Mohamed Bamba Meguett, Chef d'Etat-Major Général des Armées a reçu, le 03 novembre 2021, le Colonel Hacem Ladjimi attaché militaire tunisien accrédité dans notre pays.

La rencontre a permis de discuter des relations de coopération entre la Mauritanie et la République sœur de Tunisie.

l'ambassadrice d'Allemagne

Le Général de Division Mohamed Bamba Meguett, Chef d'Etat-Major Général des Armées a reçu, lundi le 16 novembre, dans son bureau, SEM. Mme Isabel Hanen Ambassadrice d'Allemagne dans notre pays.

Les relations de coopération militaire entre les deux pays ont été au centre des entretiens au cours de cette audience, qui s'est déroulée en présence du Général de Brigade Hamady Ely Mouloud, Chef du 2^{ème} Bureau de l'EMGA et du Colonel Sidi Mohamed Ne Abdelmalek Chef du 3^{ème} Bureau adjoint de l'EMGA.



Sortie de la troisième promotion d'élèves officiers pilotes



Le Général de Division Mohamed Bamba Meguett a supervisé, mardi 7 décembre 2021, à Atar la cérémonie de sortie de la 3^{ème} promotion de L'École Militaire de l'Aviation dite « Promotion du Sous-lieutenant pilote Ahmed Mohamed Salem Yahy ».

En plus des différentes activités inscrites au cérémonial d'accueil et de sortie de la promotion, cette cérémonie a été marquée par un échange de discours entre Le Général de Division Mohamed Bamba Meguett chef d'Etat-Major des Armées et le Général de Brigade Mohamed Ould Hreitani chef d'Etat-Major des Forces de l'Air. Dans son discours, le CEMGA a souligné que la sortie de cette promotion d'officiers pilotes s'inscrit dans le cadre des orientations clairvoyantes du Président de la République, Chef suprême des forces armées, visant la modernisation des Forces armées, à développer le cadre humain au sein de notre armée de l'air et à relever ses capacités de défense.

Il a, enfin, exhorté les Officiers sortants à faire preuve de sacrifice, de rigueur, de discipline, de responsabilité et d'intégrité, et exprimé ses remerciements au chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air, et à travers lui à la direction de l'École d'aviation militaire, au personnel de formation, et aux sortants pour les résultats obtenus.

Pour sa part, le Chef d'état-major de l'air a indiqué que la sortie de cette promotion s'inscrit dans la réalisation de l'objectif stratégique

national défini par le plan quinquennal 2021-2025 mis en place par le Ministère de la défense à travers l'EMGA, consistant à réaliser l'autosuffisance en matière de compétences humaines au niveau des Forces de l'Air. Ce qui a-t-il mentionné, nous amène à aspirer à relever le niveau de notre école pour en faire une académie, surtout que nous accueillons des stagiaires issus de pays frères.

La cérémonie s'est déroulée en présence du général de Brigade Hamady Ould Ely Mouloud, chef du 2^{ème} Bureau de l'EMGA, du Contre-Amiral Ahmed Seyed Benaouf chef du 3^{ème} Bureau de l'EMGA et du Colonel Mohamed Lemine Ould Blal commandant de la 3^{ème} Région Militaire, en plus du Wali de l'Adrar et des différents chefs des services de sécurité de la Wilaya.



Le CEMGAA supervise une compétition de tir à la cible



Dans le cadre des festivités commémorant le 61^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le général de Division Moktar Bolle Chaâbane a supervisé, dimanche 28 novembre, une compétition de tir à la cible.

Le premier prix de cette compétition est revenu au capitaine Mohamed Fadel ould Abdelvettah de la Garde nationale.

Il lui a été remis par le Général de Division Moktar Bolle Chaâbane CEMGAA.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du général de Brigade Seydou Samba Dia Chef du 4^{ème} Bureau de l'EMGA, du Colonel Ahmed Mohamed Sidiya Mohamed Mouloud commandant de la 6^{ème} région Militaire, du Conseiller du Wali de Nouakchott Nord, du Hakem de Dar Naim en plus de commandants de formations.

Le BCS organise une retraite au flambeau

L'état-Major Général des Armées a organisé, samedi soir à Nouakchott, une retraite au flambeau, à l'occasion de la célébration du 6^{ème} anniversaire l'indépendance de la fête nationale. Des unités du bataillon de commandement et des services et de la musique militaire ont participé à cette retraite qui a été déclenchée au rythme de la fanfare.

Partie de l'état-major général des armées, la retraite au flambeau est passée par l'avenue Gamal Abdel Nasser pour aboutir à la Présidence de la République, avant de passer devant la Banque centrale de Mauritanie, l'Assemblée nationale et l'état-major de la Garde nationale, et de faire le chemin du retour, pour terminer son parcours à l'entrée Ouest de l'état-major des Armées.



Le Stade militaire accueille des compétitions à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance

A l'occasion du 61^{ème} anniversaire de l'Indépendance Nationale, le Stade Militaire a accueilli, dans la soirée du 28 novembre, deux matchs amicaux de football. Le match d'ouverture a vu s'affronter les élèves de moins de 15 ans du Lycée Militaire contre soutenus par l'équipe des cadets de l'Armée Nationale contre des élèves de l'école polytechnique de moins de 20 ans soutenu par des éléments de l'équipe des cadets de l'Armée nationale. Ce match a été remporté par la formation du Lycée Militaire avec un score de 1-0 grâce à un tir de pénalty.

Le deuxième match s'est joué entre l'équipe de l'Armée Nationale et une sélection composée d'éléments issus de différentes équipes de Nouakchott. La rencontre s'est terminée par une victoire de l'armée avec un score de 3-0. Ces compétitions se sont déroulées sous la supervision du Contre-Amiral Chef du 3^{ème} Bureau de l'EMGA et en présence du Colonel Brahim Meiloud Directeur des Sports de l'Armée Nationale.



Contribution du service de santé des FAS dans la lutte contre la pandémie du covid 19

Notre pays, à l'instar des autres pays, a connu une flambée épidémique du au coronavirus COVID 19 mettant en difficulté l'ensemble du personnel et des structures de santé.

Cette situation exceptionnelle, a conduit à la mise en place de manière convergente, de l'ensemble des moyens civils et militaires pour mutualiser les efforts de lutte contre cette pandémie. C'est dans ce cadre que le service de santé des forces armées et de sécurité a été mobilisé pour compléter l'action du département de la santé publique avec une présence notable dans les différents volets de lutte contre cette pandémie. Le présent rapport, articulé en deux parties, résumant l'action du service de santé des forces armées et de sécurité durant cette pandémie du Covid 19 est soumis à votre attention à titre de compte rendu.

Partie I : Prophylaxie et dépistage.

Le Service de santé des FAS en vertu de ces missions de santé et sur instruction du commandement a dès les premiers instants de la déclaration de situation de pandémie contribué de manière perceptible à l'effort national de lutte contre celle-ci.

Cette contribution a porté sur les différents axes stratégiques de lutte :

1-Mesures prophylactiques :

Le Service de santé a mis en place dès le début du mois de mars 2020, une unité de coordination centrale au niveau de la DGSSFAS assisté par des équipes mobiles destinées à l'accueil des voyageurs venant de zone à risque (prise de température, prélèvement pour dépistage, suivi des sujets confinés).

Ces équipes ont en outre contribué au dépistage et au transport des sujets contacts vers les zones de confinement. Cette équipe mobile assurait aussi une permanence téléphonique pour répondre à toutes les demandes d'information exprimées par le personnel des

FAS et leurs ayant droits avec plus de 7000 appels notifiés.

Par ailleurs durant cette première phase, la DGSS FAS en collaboration avec le ministère de la Santé, a procédé à la formation des médecins des centres médicaux centraux et régionaux sur la problématique du covid.



Ces derniers ont à leur tour formé le personnel paramédical.

Ils ont par la suite, entrepris des campagnes de sensibilisation sur les moyens de prévention à travers la vulgarisation des gestes barrières dans toutes les garnisons des FAS. Pour mettre en pratique les conduites sanitaires validées, la DGSSFAS en application des procédures, a mis en place les outils nécessaires au niveau de toutes les formations de FAS (thermo flash, masques, pulvérisateurs, gel et produits antiseptiques..).

Le cout de cet investissement, d'un montant de 3 881 000 MRU, est entièrement supporté par la DGSSFAS sur fond propre.

2-dépistage :

Le dépistage constitue un maillon important dans la lutte contre cette pandémie permettant la détection des cas et leur placement en isolement afin de limiter la propagation de cette maladie.

Sa mise en place a certes, été retardé du fait du caractère émergent de cette pathologie, ayant nécessité la fabrication de test pour une pathologie autrefois méconnue.

La contribution du service de santé des FAS à ce volet a été significative à la campagne nationale de dépistage du covid 19 par la mise en place et le fonctionnement pendant plus de trois mois de trois structures de dépistage dont deux hôpitaux de campagne implantés aux stades de Mellah et celui de Cheikha Boidiya.

Le déploiement de ces trois sites de dépistage, a nécessité la mobilisation de ressources pour la réalisation des équipements de protection du personnel en charge du dépistage.

Le cout de ce matériel d'un montant de 1 150 000 MRU a été supporté par la DGSSFAS.

Le fonctionnement des trois sites a par ailleurs été supporté conjointement par le ministère de la défense nationale et l'état major général des armées respectivement pour des montants de 730 084 MRU (motivation et amélioration de l'alimentation) et 487 856 MRU (alimentation et carburant).

Sur le plan humain, 96 personnes ont été mobilisés pour cette période de dépistage dont 15 médecins et 63 infirmiers.

Sur le plan logistique, chaque site disposait de 2 ambulances, un véhicule servitude pick up et un bus de transport de personnel.

Enfin, le nombre de personnes testées dans ses trois structures est de 9774 individus dont 2112 étaient déclarés positifs au covid 19.

3 Vaccination : Elle constitue l'outil de prévention le plus important dont l'effet sur l'évolution de la pandémie est perceptible dans bon nombre de pays leader en matière de vaccination.

Elle est confrontée néanmoins à des difficultés d'approvisionnement du fait du déséquilibre entre l'offre et la demande en vaccins ayant engendré un nouveau concept de diplomatie vaccinale.

Le premier site a été mis en place à l'hôpital militaire, mais devant l'augmentation de la demande, la DGSSFAS a délocalisé le site vaccinal au niveau de l'hôpital militaire de campagne implanté au stade cheikha boidiya.

A ce jour, 3630 personnes ont été vaccinés dont 1822 civils, 1337 militaires et 471 personnels militaires de santé.

Par ailleurs, en prévision de l'augmentation de la demande vaccinale, la DGSSFAS a ouvert une unité vaccinale dans tous les centres médicaux des forces armées et de sécurité.

Ces derniers ont démarré leur activité le 9 juin en privilégiant le personnel des FAS qui est dorénavant éligible.

Enfin, l'armée chinoise a fait un don de 80.000 doses de vaccin sinopharm à notre armée.

4-Prise en charge :

Durant la première vague, une unité de prise en charge a été mise en place au sein de l'hôpital militaire.

Celle-ci a pris en charge et traité 58 patients entièrement supporté par l'hôpital avec malheureusement cinq décès à déplorer.

Devant la recrudescence des cas de covid durant la deuxième vague au mois de novembre 2020, le service de santé a déployé au stade cheikha boidiya, un hôpital de campagne d'une capacité de 20 lits entièrement équipés (partie II).

Cette capacité a été portée à 40 lits par l'acquisition de 20 lits supplémentaires de réanimation.

L'effort d'extension de l'hôpital de campagne et son démarrage ont mobilisé des ressources financières importantes de la DGSSFAS (699 895 MRU) et de l'Etat-major Général des Armées (460 000 MRU).

L'activité et le fonctionnement de l'hôpital de campagne durant cette deuxième vague sont détaillés dans la partie 2 du présent rapport.

Partie II : Prise charge et activité de l'HMC.

Volet prise en charge des patients lors de la 2ème vague de Covid 19 (activité de l'hôpital militaire de campagne).

La pandémie de la Covid 19 par sa brutalité, son évolution atypique et la contingence des résurgences conjuguées aux contraintes liées aux mesures préventives a retenti négativement sur le système de santé mondial qui a été considérablement fragilisé, bouleversé voire désorganisé ce qui a rendu difficile et compromis la mise en œuvre de la riposte sanitaire nationale.

Dans ce contexte inédit et sur instruction du Commandement, l'Hôpital Militaire de Campagne a été déployé en urgence au stade Cheikha ould Boydia la nuit du 17 décembre 2020 dans le but d'aider à alléger l'encombrement des services des soins intensifs dont les capacités étaient largement dépassées.

Après 77 jours calendaires d'activités soutenues, le dispositif mis en place a permis une prise en charge adéquate de 48 patients, prise en charge qui intègre le diagnostic positif, l'hospitalisation et le suivi post COVID 19.

La présente partie du rapport (partie II) a pour objectif de retracer les activités accomplies par l'Hôpital Militaire de Campagne dans le cadre de la réponse nationale à la deuxième vague de la COVID 19 en deux volets essentiels :

- * un premier volet qui traite des activités hospitalières de la période allant du 17/12/2020 au 18/05/2021 et dont les détails sont consignés en annexe I jointe à la présente élaboration.

- * un second volet relatif à l'emploi des fonds COVID-19 destinés au fonctionnement de l'HMC. Le plan d'emploi, ainsi présenté en annexe II, reflète la gestion des fonds encaissés et des dépenses exécutées sur toute la période du 17/12/2020 au 18/05/2021.



Données essentielles :

40 lits équipés d'oxygène médical hyperbare

51 personnels

03 ambulances médicalisées

02 véhicules utilitaires

Budget : 1 960 320 MRU

48 malades Covid 19 admis en hospitalisation

-02 évacuations

-46 guérisons

609 journées d'hospitalisation soit 12.68 jours d'occupation de lit par patient

Activités hospitalières

L'admission de tout patient à l'HMC est soumise à la condition de positivité du test virologique au SARS CoV 2 assortie de signes cliniques, radiologiques ou de co-morbidité qui justifient l'hospitalisation.

Chaque malade admis en hospitalisation bénéficie :

-D'un scanner thoracique

-D'un bilan sanguin : urée, créatinine, NFS, d-dimères, ALAT/ASAT, troponine.

-ECG

Le bilan sanguin est reconduit systématiquement toutes les 72 heures durant l'hospitalisation en plus d'examen demandés suivant le contexte clinico-biologique. A sa sortie le malade est soumis à un bilan de contrôle au 8ème jour de convalescence.

Les porteurs de co-morbidité bénéficient des traitements afférents à leur maladie y compris les soins chirurgicaux. Chaque malade reçoit 3 repas par jour calendaire répartis comme suit :

-Un petit déjeuner à 07 heures

-Un déjeuner à 13 heures

-Un dîner à 20 heures.

Au total 48 malades éligibles au traitement anti covid 19 ont été admis en hospitalisation. Ces malades proviennent d'horizons divers dont entre autres les hôpitaux et centres de santé.

L'évolution de la situation des entrées et des sorties des malades est retracée dans les figure 1 et 2

Figure1 : Tableau récapitulatif d'activité hospitalière hebdomadaire

Le tableau reflète l'activité de l'Hôpital de campagne rapportée en semaines à travers 3 indicateurs de suivi :

-Le taux d'admission hebdomadaire

-Le taux d'occupation des lits

-Le cumul des hospitalisés hebdomadaire

Le nombre d'admissions hebdomadaire correspond au nombre de malades hospitalisés pour la première fois rapporté à la semaine calendaire.

Le taux d'occupation des lits : il reflète la proportion en hospitalisation rapportée au total des lits en capacité initiale il reproduit fidèlement la tension hospitalière sur la capacité en soins intensifs.

Les personnels médicaux, paramédicaux et de soutien sont pris en alimentation dans les mêmes conditions que les malades et percevaient une motivation sous forme de prime de garde telle que définie dans l'arrêté N 000895/MS/DGR/DRH portant institution des primes de garde et d'astreinte au profit du personnel de santé exerçant dans les structures sanitaires publiques.

Sur le plan hygiène tous les composants du dispositif sont décontaminés et nettoyés quotidiennement. Les déchets biomédicaux et les ordures ménagères sont quotidiennement triés, collectés, emballés et incinérés conformément à une procédure d'élimination des déchets prédéfinie.

Une décontamination hebdomadaire des locaux du ministère de la défense Nationale est assurée par une équipe d'hygiénistes de l'Hôpital Militaire de Campagne.

Gestion des ressources financières

Les fonds encaissés provenaient de deux origines :

-La participation du fonds covid pour un montant initial et global de 1.625.280 MRU.

-Les versement des primes d'alimentation du personnel pour un montant global de 335 040 MRU correspondant aux mois de décembre, janvier, février, mars et avril.

-Les charges d'exploitation Elles s'articulent autour de quatre grandes catégories de dépenses :•Les dépenses médicales concernent l'oxygène et s'élèvent à 424 925 MRU

•Les dépenses de motivation du personnel sous forme les primes de garde pour un

montant global de 193 500 MRU

•Les dépenses pour l'alimentation elles s'élèvent à 595 610 MRU

•Les dépenses deshydrocarbures se chiffrent à 90 144 MRU la prévision initiale était nettement sous-estimée surtout pour le groupe électrogène dont la consommation a augmenté de manière exponentielle à cause des délestages intempestifs liés aux travaux routiers et de réhabilitation du stade dans le cadre des préparatifs de l'organisation de la coupe africaine de football CO-CAN 2021.

Au total :-Recettes : 1 960 320 MRU soit 19 603 200 A-UM

-Dépenses : 1 304 179 MRU soit 13 041 790 A-UM

-Solde positif : 656 141 MRU soit 6 561 410 A-UM

*3

AVEC LES FORFAITS MENSUELS DE MAURI MIX

TOUT CE DONT VOUS AVEZ BESOIN DANS UN SEUL FORFAIT



3H + 2G + 200
INTERNET SMS

+ BONUS DE 200_{N-UM}



5H + 3G + 300
INTERNET SMS

+ BONUS DE 300_{N-UM}

POUR ACTIVER L'OFFRE
222 CODE DE RECHARGE *3#